

Extrait d'un rapport de police

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 13

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin mars.

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux II. 1160.

LE BONIVARD

JE suis allé lui présenter mes regrets, à ce vieil ami. Oh ! les beaux jours d'autrefois ! Sa course se faisait rapide, entre les deux extrémités du lac. Il partait à midi, en été, du port d'Ouchy, inaugurant les services d'express. A 4 ½ heures, il était de retour à Ouchy, venant de Villeneuve, et filait sur Evian, Thonon, Nyon, Genève. Au débarcadère, les flâneurs voyaient aller et venir cette foule cosmopolite déjà, qui semblait si heureuse de voyager sur l'eau azurée, en face des belles montagnes de Savoie et de la ville aux trois collines. Sans doute, il n'y avait pas que des heureux parmi ces gens fumant de gros cigares ou exhibant des bijoux. Peut-être, plusieurs étaient-ils malades, neurasthéniques, mais l'ambiance paraissait si douce : Le bonheur de vivre ! Oh ! ce cher Bonivard a aidé pas mal d'âmes en peine à réagir et à oublier, en se chauffant au soleil sur de modestes banquettes, recouvertes de coussins rouges, les misères quotidiennes. Ces dernières années, atteint par l'âge — non par les infirmités — il ne parut plus suffisamment charmeur pour conduire les brillantes cohortes « d'étrangers ». On lui réserva la clientèle indigène, disons mieux, riveraine. Les toilettes tapageuses qu'il abrita si longtemps dans le salon des premières firent place aux robes frustes des sympathiques et vaillantes savoyardes venant le mercredi et le samedi, courbées sous leurs hottes, alimenter le marché de Lausanne, tandis que de cette ville, on empruntait son pont pour aller, de haute côte, jouir du bénéfice du change. Maintenant, un stupide accident a brisé sa carrière. On ne lui permettra plus peut-être que des travaux d'infirme. N'importe, il a eu plus de chance, somme toute, que le Winkelried, dont la carcasse s'est débitée pendant la guerre, que l'Helvétie, si belle et si vite oubliée, que le Rhône, coulé par le Cygne...

Circonstance bizarre : le Bonivard a risqué de transmettre le feu meurtrier à l'Evian, amarré à côté de lui, c'est-à-dire à l'ancienne Suisse, respectivement ancien Mont-Blanc, dont la chaudière sauta en 1892... affreux détails.

Des vieux de la vieille, c'est le Léman qui reste. Sa cloche — pourquoi donc ne sonne-t-on plus les cloches des bateaux — est toujours là, avec son millésime : 1826 ! L. M.

Chacun son tour. — Le docteur ouvre la porte de son cabinet et demande :

— A qui le tour ?

Deux dames se lèvent ; chacune veut passer la première. Le docteur intervient :

— C'est à la personne qui attend depuis le plus longtemps.

— Alors, c'est à moi, s'écrie un monsieur assis dans un coin... Je suis votre tailleur, je vous ai livré deux complets, il y a trois ans !



LOU POUROU PITT BRÉ

(Histoire vraie). — Patois de La Vallée.

Se chante sur l'air de :

Ils sont trois qui suivent
Le vieux pont du Rhin.

Su la raiss' dè Pllianou,
Bénuï,¹ bouu ovrin
Ribavet² tot crânou
Dai lou grand matin.

Suzon sa bouébetta,
— Ein étai-te fiè ? —
Chéz ans, bliondinetta,
Lévé vint dzoyé.

Trâi lames danchévont,
Mordzâyont lou bou ;
Einsambliou grînchèvont,
Avancè tso pou.

Avoué sa poupetta³
S'eincobllie Suzon ;
Loudza⁴ la felietta
Pernyé lou raisson.⁵

Lou bré, d'on coup d'âla
L'a ché sein peguê,
Roûni⁶ à râ l'èpôla.
Quoui y érait kiuguê ?⁶

Dèzo lè grand z'âbrou,
Ao pyé dâo hliotché,
Tot frèmessè d'âfrou,⁷
Lou bré l'ant catché.

Dè totè lè foussè
Dâo tsamp dè l'ubli,
L'è la myé revoussa,⁸
Clia dâo bré dzouli.

A pâina terrain tset
Ao fond dâo vallon,
Suzon sè dèpatsè
Dè traîrè sahlion.⁹

Sovè miyounetta,
Vètya dè bazin
De sa man fâibllietta
Taillè lè rozin.¹⁰

Tui lè dzè s'arrâitont
Ein passèint pè lé
Et la tomba vouâtont
Dâo blian pittit bré.

A. P.

¹ Benoît. ² Sciait. ³ Poupée. ⁴ Glissa. ⁵ Soieure.
⁶ Pensé, cru. ⁷ Horreur. ⁸ Soignée. ⁹ Arracher les sarclons. ¹⁰ Rosiers.

Extrait d'un rapport de police. — Ce jeune homme a toujours mené une vie de bâton de chaise, dont le dossier est chez le juge informateur.

SUPERSTITION

NOUS avons été tellement secoués ces onze dernières années que notre système nerveux en a quelque peu souffert. Notre imagination, cette folle du logis, hantée par mille reminiscences affolantes des temps de guerre, a de la peine à se tenir coi. Elle s'en va fourgonnant dans les recoins, tisonnant à gauche et à droite, comme s'il n'y avait pas déjà assez d'instabilité et de feu dans le monde. Mais voilà, le mal engendre le mal et, en ce cercle vicieux, il est bien difficile de rompre la chaîne quand elle ne s'épuise pas d'elle-même, faute de matériaux.

L'imagination, rendons-lui cependant cette justice, n'est pas que l'esprit malfaisant qui ravit à l'homme son équilibre ; elle est aussi cette rosée des cieux qui féconde les idées maitresses et soutient les œuvres surhumaines.

Dans mon village, on n'est plus guère superstitieux en temps normal. La génération qui a grandi alors que le régent, M. V..., un pédagogue de grande envergure et, cela va ensemble, un homme qui avait le cœur à la bonne place, mouillait de main de maître la mentalité de la jeunesse, cette génération, dis-je, ne croit plus aux revenants. Les spectres, qui autrefois exécutaient leurs sarabandes endiablées à la grange de l'Ochette ou autour du château, ont peu à peu quitté la contrée et maintenant c'est tout au plus si le tireur, le matin de l'abbaye, voit avec déplaisir une vieille femme à l'air grincheux ou un chat noir croiser son chemin. Je sais bien que de temps à autre, devant une coïncidence frappante, il se produit que, pour s'excuser de certains frissons ressentis dans le dos, on se souvient des hommes d'esprit et des grands généraux qui furent non pas grossièrement, mais légèrement superstitieux. N'est-ce pas Victor Hugo qui avait une sainte terreur du chiffre 13 ? Et Napoléon I^{er} ne voyait-il pas plus souvent qu'à son tour des augures bons ou mauvais se dresser devant sa destinée ? Du reste, Victor Hugo n'était pas le seul à craindre le chiffre 13 et ses funestes effets. Avec tant d'autres, Gabriele d'Annunzio, le vaillant commandant des arditti de Fiume, abhorre encore à cette heure ce nombre avec ardeur. Le compositeur Massenet qui prévoyait sans doute qu'il devait mourir un 13 d'une année dont les chiffres additionnés donnaient 13 au total (13 août 1912), numérotait la page 13 de ses manuscrits par 12 bis ! Chacun sait aussi que les hôteliers qui connaissent leur clientèle ont grand soin d'éliminer le 13 de la numérotation de leurs chambres.

Moi-même, je suis contraint de reconnaître, pour la justification des grands et petits hommes un tantinet superstitieux, que les vendredis 13 février et 13 mars de cette année, il est mort quantité de personnes et que le vendredi 13 novembre prochain, il en mourra certainement encore un grand nombre. Mais tout compte fait, ne pensez-vous pas que ceux qui, pour une raison ou une autre, auront à se plaindre de ces trois vendredis seront beaucoup moins nombreux — disons 3/365 contre 362/365 — que ceux à qui ces trois jours n'auront causé aucun tourment ? D'ailleurs à ces trois dates, n'y aura-t-il pas autant de naissances que de décès ? Pour moi, je commence à croire que toutes ces histoires fatidi-